

DOSSIER DE PRESSE

Saint-Louis, le 7 septembre 2021

Inauguration du Pôle création-reprise d'entreprise de Saint-Louis Agglomération

Mardi 7 septembre 2021



[Contacts presse](#)

[Saint-Louis Agglomération](#)

Katy Locherer

03 89 70 93 29 / 06 69 37 32 84

locherer.katy@agglo-saint-louis.fr

Le contexte

Chiffres clés au niveau national (source BPI France création) :

- Près de 850 000 nouvelles immatriculations d'entreprises en 2020
- Une dynamique entrepreneuriale en hausse de + 4 % par rapport à 2019
- Une croissance supérieure à la tendance des dix dernières années : + 3 % en moyenne par an
- En 2020, les micro-entrepreneurs représentent deux tiers des entreprises créées contre plus de la moitié en 2017
- Baisse d'au moins 5 % des créations d'entreprises par rapport à 2019 dans les secteurs de l'enseignement, de l'hébergement et dans les commerces de bouche.

Chiffres clés au niveau régional (source BPI France création) :

- 47 594 entreprises créées dans le Grand Est en 2020, soit 6 % des nouvelles entreprises de l'année en France
- La création d'entreprise a augmenté de + 8 % par rapport à 2019 dans le Grand Est, contre + 4 % dans l'ensemble du pays
- + 10 % de créations d'entreprises individuelles contre + 2 % pour les sociétés en variation annuelle.

Chiffres clés au niveau de Saint-Louis Agglomération(SLA) (Source INSEE) :

- 671 entreprises créées en 2020, contre 503 en 2019 et 423 en 2018
- La création d'entreprise a augmenté de + 33 % en 2020
- La création d'entreprises individuelles représente 67 % des créations
- La création de sociétés représente 31 % des créations.

Les objectifs

Saint-Louis Agglomération possède un dynamisme de création d'entreprises supérieur à la moyenne nationale et régionale. En créant le Pôle création-reprise d'entreprise, Saint-Louis Agglomération, en partenariat avec Pôle emploi, pourra **mieux identifier les besoins des porteurs de projet, mais également mieux adapter son offre aux entreprises** face à leurs besoins multiples : hébergement, foncier, capitaux, conseils... Par les compétences qu'elle porte, la collectivité orientera ainsi mieux ses actions pour les adapter aux besoins des entreprises.

Le Pôle permettra également de **développer et de créer un lieu de coopération des acteurs de la création-reprise d'entreprises à Saint-Louis** et mieux **accompagner le déploiement des dispositifs d'aide et de financement**, tels que ceux proposés par la Région Grand Est.

Il s'agit aussi de **proposer aux porteurs de projet une offre de services consolidée et de proximité** et de leur délivrer un **conseil le plus généraliste possible pour bien les orienter**.

À travers ce Pôle, SLA et Pôle emploi souhaitent contribuer à **la réussite des projets d'entreprises et à l'accompagnement du dynamisme du territoire et de l'économie de demain**.



Le dispositif

Pour multiplier leurs chances de succès, les porteurs de projet pourront solliciter les services du Pôle création-reprise d'entreprises à Saint-Louis, situé dans les locaux du FIEF, et bénéficier des conseils de plusieurs spécialistes de la création-reprise d'entreprise.

Ces derniers pourront répondre aux différentes questions que se posent un créateur d'entreprises. Ceci permettra de prendre les bonnes décisions, d'identifier les aides adaptées et d'être conseillé à chacune des étapes du projet.

Les services proposés :

- **Un premier rendez-vous de conseil gratuit** réalisé par un professionnel qui saura vous conseiller et vous orienter vers les bonnes personnes et les bons dispositifs
- **Des permanences sur rendez-vous de plusieurs spécialistes de la création reprise d'entreprise** (financement, accompagnement, formation, juridique, implantation, réseaux locaux...)
- **Des ateliers et des animations dédiés** l'informer et au développement de réseaux
- **Un lieu de rendez-vous à Saint-Louis**, privatif et confidentiel

Les partenaires

- L'agence **Pôle emploi de Saint-Louis**
- **Le FIEF**, pour la mise à disposition d'un espace de rendez-vous au 15 rue de Huningue à Saint-Louis
- **L'ordre des Experts comptables** qui proposera ses conseils un mardi sur deux (2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois)
- **L'association le 48 - l'atelier des entrepreneurs** qui proposera ses conseils généralistes un mardi sur deux (1^{er} et 3^{ème} mardi du mois)
- Les autres partenaires : **Chambre de Métiers d'Alsace, la Ville de Saint-Louis, BGE, SEMIA, Les Vitrines de Saint-Louis, EuroFormations, France Active Alsace, CRESS, Initiative Sud Alsace** et d'autres à venir.



Se renseigner/prendre RDV

Prendre obligatoirement RDV :
au 03 89 70 85 37 ou par e-mail : economie@agglo-saint-louis.fr

Toutes les informations sur le site www.agglo-saint-louis.fr, rubrique Économie, emploi et formation.

